

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

EN UN SEUL LOT et au plus offrant et dernier enchérisseur

SUR LA COMMUNE DE FERNEY-VOLTAIRE

(AIN - 01210), **COPROPRIÉTÉ « VILLA VICTORIA »**,

29 A, CHEMIN DE LA PLANCHE BRÛLÉE,

UN APPARTEMENT T2 (LOT 8 DE LA COPROPRIÉTÉ)

UN EMPLACEMENT DE STATIONNEMENT

INTERIEUR NON CLOS (LOT 128 DE LA COPROPRIÉTÉ)

MISE À PRIX : 115 000 €uros (cent quinze mille euros)
(outre charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

ADJUDICATION LE MARDI 4 JUILLET 2023 à 14 HEURES

A l'audience du Juge de l'exécution près le TRIBUNAL JUDICIAIRE de BOURG EN BRESSE (AIN), Palais de Justice,
32, Avenue Alsace Lorraine, 01000 BOURG EN BRESSE, salle des criées.

Cette vente est poursuivie à la requête de la **CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES (CERA)**, société coopérative à forme anonyme, directoire et conseil de surveillance au capital de 1.150.000.000 €, immatriculée au RCS de LYON sous le n° 384 006 029, dont le siège social est situé Tour INCITY, 116, Cours Lafayette, 69003 LYON, ayant pour Avocat la SCP REFFAY & ASSOCIES, Avocats aux Barreaux de l'Ain et de Lyon.

DÉSIGNATION DES BIENS À VENDRE

Sur la commune de FERNEY VOLTAIRE (Ain - 01210), dans un ensemble immobilier en copropriété, dénommé « Villa Victoria » cadastré section AC, n° 62 (06a et 30ca), n°104 (13 a 37 ca), n°106 (01a 31 ca), et n°110 (62 a 35 ca), **29 A, chemin de la Planche Brûlée, lieudit « la fin »**, soit une contenance totale de 83 a 33 ca, les droits et biens immobiliers suivants :

Lot numéro 8 : Un appartement T2 d'une superficie loi Carrez de 43,54 m² selon relevé de surface effectué le 10 août 2022 par BATIMEX, situé au 1^{er} étage du bâtiment B, portant le n°08, comprenant

une entrée (3,64 m²), un séjour-cuisine (23,74 m²) avec cuisine équipée, une chambre (11,47 m²), une salle d'eau/WC (4,69 m²) et un balcon (8,54 m²), Et les 60/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

Lot numéro 128 : Un emplacement de stationnement intérieur, non clos sous les bâtiments B, C1-C2 et D portant le n°128. Et les 5/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le bien est actuellement inoccupé.

Visite des lieux sur place le MERCREDI 21 JUIN 2023 de 11 H à 12 H, par un commissaire de justice membre de la SELARL AHRES, sise, 16, rue de la Grenouillère à BOURG EN BRESSE (01000).

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de la CARPA RHONE ALPES, séquestre, de 10 % du montant de la mise à prix. On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de l'Ain. Il peut être pris connaissance du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE, où il est déposé (RG N° : 22/00061) et sur le site internet de la SCP REFFAY & ASSOCIES : www.reffay-avocats.com, rubrique vente aux enchères ainsi que sur les sites www.encheres.publiques.com et www.avoventes.fr.